

**COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2012**

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 23 Mars 2012 s'est réuni à la mairie sous la présidence de Simone MANGEON, Maire.

Présents : Simone MANGEON, Hervé GRANDJEAN, Yvonne BALLAGUET, Catherine ROTA, Marie-Rose PETIT, Nathalie DEZERT,

Jean-Pierre DEMEULEMEESTER, Norbert LAGNEAU, Joël THIBAUT, Sylvain PICOUET et Bernard BORDE.

Absent(s) : Angélique DONDEYNE/LEONARD.

Secrétaire de séance : Yvonne BALLAGUET

I. LOCATION COPIEUR YONNE COPIE

Proposition de Yonne Copie :

Photocopieur multifonctions couleur (photocopieur, scanner, imprimante et fax) de marque NASHUATEC MPC 2000, le photocopieur NASHATEC MP 2000 SP descendant à l'école qui ne possède plus de photocopieur.

- ~ Location photocopieur (LIXXBAIL) : 290 € HT / trimestre pour les 2 copieurs
- ~ Contrat de maintenance :
 - Prix de la copie ou du scan 0.008 € HT (copies noir et blanc) pour 4000 copies ou scan
 - Prix de la copie ou du scan 0.075 € HT (copies couleur) pour 1000 copies ou scan
- ~ Contrat connectique : 55 € HT / trimestre

Durée de la location et des contrats : 60 mois.

Le Conseil accepte à l'unanimité les devis de YONNE COPIE et mandate Mme Le Maire pour la signature.

II. TAUX DES 4 TAXES

VU l'état N°1259 portant notification des bases nettes d'imposition des taxes directes locales et des allocations compensatrices revenant à la Commune pour l'exercice 2012,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de fixer les taux d'imposition pour l'année 2012 comme suit :

Taxe d'habitation	18,60 %
Taxe foncier bâti	12,08 %
Taxe foncier Non bâti	41,29 %
CFE (Compensation Foncière des Entreprises)	20,28 %

III. TEOM

Le Conseil Municipal a voté la somme de 55 318 € à l'article 7331

Les bases prévisionnelles étant de 345 735 €

Le taux de la taxe EOM est fixé pour 2012 à 16 %

IV. VOTE DU BUDGET COMMUNE ET EAU

Le budget COMMUNE s'équilibre à 391 973.99 € en fonctionnement et 432 862.81 € en investissement.

Le budget EAU s'équilibre à 182 470.08 € en fonctionnement et 321 502.78 € en investissement.

Les membres du Conseil votent les budgets COMMUNE et EAU à l'unanimité.

V. COMMISSION

Commission terrains communaux : le jeudi 12 avril 2012 à 20h30

La séance est levée à 22h15. Prochaine réunion de conseil le jeudi 26/04/2012 à 20h30